

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Réunion du vendredi 18 décembre 2015**

**Présents :**

BELRHITI Catherine	COUSINIE Thierry	MARTINEZ Francisco
BENSALAH Abdelkader	DALLERAC Francis	ORTEGA Raphaël
BOBILLIER Jean-Paul	DIDIER Francis	PACCOUD Roger
BOULET Philippe	FERACCI Jean-Michel	PONTABRI Pierrette
BOUZRAR Maryvonne	GEORGEON Alain	PUVELAND Hervé
BUI XUAN Yves	JULHE Jean-Louis	RAVASSAUD Raymond
CHEREAU Franck	LAUFFENBURGER Patrick	ROMAN Franco
CHEVALIER Michel	LAURENCE Bernardina	VENET Gilles
	MARMION Chantal	

**Absents excusés :** ALVES PIRES Alcino, BUI Michel, DUMONT Gamra, PERONNET Dominique, SUDORRUSLAN Rachel

**Absents non excusés :**

**Membre de droit :** NAVARRO Corinne.

Ouverture de la séance par le Président à 17h10.

**1- ALLOCUTION DU PRESIDENT**

---

✓ Suite au départ de notre ancien DTN, le Directeur des Sports du Ministère a proposé à la fédération au poste de Directeur Technique National, Mme Corinne NAVARRO.

✓ Le Comité National Olympique Sportif Français a été informé que les subventions ministérielles des fédérations devraient rester constantes pour l'année prochaine.

**2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 OCTOBRE 2015**

---

Le conseil d'administration adopte à la majorité le procès verbal de la réunion du 30 octobre 2015. M. DALLERAC a souhaité s'abstenir du fait de son absence à cette même réunion.

**3- ACTUALITE INTERNATIONALE : LES JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO 2020**

---

✓ La France a retiré sa candidature pour l'organisation des Championnats du Monde de wushu. La Russie avait une très belle candidature et il était ainsi préférable de reporter ce projet à plus tard.

✓ Actuellement, l'intérêt majeur pour la fédération sera la désignation en 2017 de la ville hôte des Jeux Olympiques de 2024, avec la candidature de Paris.

✓ Pour les Jeux Olympiques de 2020, les sports additionnels proposés par le COJO de Tokyo, afin d'intégrer le mouvement olympique, devraient vraisemblablement être validés en bloc par la session du CIO.

✓ Dans le cadre de ce travail de promotion du karaté à l'international, la fédération réalisera un grand investissement en termes d'organisation et d'aménagement pour l'Open de Paris Premier League. Des superviseurs du CIO seront présents à cette compétition.

#### **4- CLOTURE DES COMPTES DE LA SAISON 2014/2015 – INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

La clôture de l'exercice 2014/2015 fait ressortir un résultat positif de 202 000 €.

Les points marquants de cet exercice ont été les suivants :

- le projet de construction d'une salle de réunion pour un montant de 171 000 € ;
- l'obtention de la délégation ministérielle pour le wushu ;
- le redressement URSSAF qui a été provisionné à hauteur de 198 000 € ;

Concernant les produits, il est important de relever la progression du nombre de licences qui représente 520 000 €, ainsi que l'augmentation de la subvention ministérielle, qui s'élève pour 2015 à 754 221 €.

Pour les charges, il est à noter que la fédération a bénéficié d'un remboursement de 30 000 € suite à une erreur constatée de taxation des impositions sur la CFE. Par ailleurs, les charges de fonctionnement restent stables et les intérêts des emprunts diminuent.

Un comparatif est également présenté entre le budget initial et le réalisé pour la saison 2014/2015.

Ensuite, la Commissaire aux comptes prend la parole pour indiquer que sa mission s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Elle n'a aucune remarque à émettre et certifie les comptes en l'état.

Vote : les comptes sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'administration.

#### **5- REVISION DU BUDGET 2015/2016 ET ADOPTION DU BUDGET 2016/2017**

---

Le budget 2015/2016 est sensiblement réajusté concernant le nombre de licences en termes de produit, mais également l'impact de l'organisation des Championnats d'Europe sur les charges.

Ensuite, le budget primitif 2016/2017 est présenté. Il s'agit d'un budget similaire à celui de 2015/2016, à l'exception des éléments relatifs aux Championnats d'Europe.

Vote : ces propositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

## **6- PROPOSITION ET VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE**

---

Le projet de l'ordre du jour établi par le bureau exécutif est présenté. Le point 19 de cette proposition est soumis à discussion. Il concerne la cotisation pour les clubs des disciplines associées.

Un débat plus général s'installe sur le projet de cotisation fédérale, prévu initialement au point 8 de l'ordre du jour. L'historique et l'intérêt de ce projet sont redéveloppés. L'objectif de la fédération est de proposer une solution aux carences actuelles des cotisations existantes au niveau des ligues et des comités départementaux.

Suite à ces échanges, le point 19 de l'ordre du jour est supprimé.

## **7- ADOPTION DES RESOLUTIONS A VOTER LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE**

---

Eu égard à la décision précédente – suppression du point 19 de l'ordre du jour – la résolution n°17 est également supprimée à l'unanimité.

## **8- ORGANISATION DES CHAMPIONNATS D'EUROPE**

---

Un grand nombre de demandes de subventions ont été réalisées par la fédération auprès des collectivités et instances concernées. Il est actuellement très difficile d'en obtenir, les collectivités étant très frileuses sur ce sujet.

Les travaux relatifs à l'organisation s'intensifient avec des réunions régulières sur les différents domaines d'action.

Pour rappel à tous, le Belambra a été privatisé pour l'occasion par la fédération et les présidents de ligues et comités départementaux sont invités. Pour l'instant nous avons reçu 30 à 35 inscriptions et la date limite est le 20 décembre prochain.

Enfin, suite à l'appel à candidature lancé auprès des bénévoles, la fédération a reçu 86 candidatures dont 17 du Languedoc Roussillon.

## **9- INTERVENTION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**

---

Le premier point abordé est relatif aux Championnats du Monde qui viennent de se dérouler à Jakarta. Un dossier complet est présent dans les chemises distribuées. Ce qu'il convient de retenir est que les résultats sont acceptables mais qu'il y a eu un manque de combativité, de « rage de vaincre ».

Concernant les Championnats du Monde de wushu qui se sont également déroulés à Jakarta sur la même période, les résultats sont satisfaisants vu le récent changement de délégation.

D'importantes directives ont été émises par la Ministère des sports concernant le plan citoyen sport.

Enfin, concernant les effectifs de la direction technique nationale, un nouveau cadre, en la personne de Nadir BENAÏSSA va intégrer la fédération au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il est également à envisager une autre intégration d'un cadre au mois de septembre 2016. L'objectif de la DTN est de se rapprocher dès 2016 des Equipes Techniques Régionales.

## **10- NOUVELLES MESURES DE SECURITE POUR L'ORGANISATION DES COMPETITIONS**

---

Les attaques terroristes dont a fait l'objet Paris ont obligé la fédération à investir davantage sur la sécurité lors des compétitions.

## **11- FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL COMPETITION**

---

M. Thierry COUSINIE intervient sur ce sujet pour confirmer l'intérêt d'un tel outil pour la fédération mais souligne également qu'il n'est pas tout à fait adapté à l'organisation des compétitions en ligue ou au niveau départemental. Il serait ainsi nécessaire de le rendre plus convivial et accessible.

Au vu des difficultés rencontrées dernièrement, il ressort que la principale problématique concerne les changements de catégories de poids lors des pesées.

## **12- SYSTEME INFORMATIQUE FEDERAL**

---

La fédération s'est dotée d'un nouveau prestataire informatique et a renouvelé son infrastructure pour passer sur un modèle virtualisé. Le montant de l'investissement s'élève à 100 000 € sur 5 ans.

## **13- SERVICE COMMUNICATION – REVUE FEDERALE**

---

Une réunion avec notre prestataire pour la revue fédérale est prévue la semaine prochaine. Il est dans tous les cas nécessaire de s'interroger sur le maintien du modèle existant.

Un manuel d'utilisation va être réalisé afin d'aider les ligues et les comités départementaux à la prise en main du nouveau site internet qui leur est dédié.  
Les pages relatives aux disciplines associées vont également être revisitées pour les rendre plus actives.

#### **14- DOSSIERS CONTENTIEUX**

---

La défaillance de la structure MULTI CONTROLE PRIVE, qui était chargée par la fédération d'assurer la sécurité des compétitions organisées par cette dernière, a conduit à un redressement URSSAF de la fédération pour plus de 100 000 € hors frais de pénalité, sur les 190 000 € du redressement.

Cette situation a conduit la fédération à tenter une action contentieuse à l'égard des intéressés, à savoir la personne morale mais également les personnes privées assurant sa gestion.

#### **15- RAPPORT SUR LES ACTIVITES DES AMV**

---

La fédération a mis en place un secrétariat dédié à destination des Arts Martiaux Vietnamiens, de la même manière que ce qui a été fait pour le wushu.

#### **16- RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU KARATE FULL CONTACT**

---

La fédération a fait l'acquisition de 4 rings pour développer cette discipline.  
En parallèle il est très important de ne pas négliger le développement du karaté light contact.

#### **17- RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU WUSHU**

---

Comme il a été annoncé précédemment, les Championnats du Monde de wushu se sont déroulés en même temps et dans la même ville que ceux du karaté. Le niveau de cette compétition est en constante progression.

Actuellement, la fédération compte 13 000 licenciés dans la discipline wushu et une estimation de 16 000 à 17 000 licenciés en fin de saison est envisageable.

#### **18- QUESTIONS DIVERSES**

---

✓ Il est soumis au vote du Conseil d'administration le projet d'achat d'un parking pour le siège social de la fédération, pour un montant de 18 000 €.  
La proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration et sera ainsi soumise pour ratification à l'assemblée générale.

**Compte-rendu du Conseil d'Administration**  
**Procès Verbal de la réunion du 18 décembre 2015**

✓ La fédération envisage d'acquérir un local de 100 m<sup>2</sup> adjacent à celui du siège pour un montant de 500 000 €.

Après présentation du projet et des travaux nécessaires, le Conseil d'administration propose à l'unanimité l'inscription de ce projet à l'ordre du jour de l'assemblée générale en y allouant une enveloppe de 600 000 €.

Ce projet dépend bien évidemment de l'acceptation de l'offre par le propriétaire du bien.

✓ Le Président indique que la fédération a approché un autre cabinet de Commissaire aux comptes qui propose une prestation à un coût moindre pour la fédération.

Il est important de ne pas négliger l'aspect conseil de ce métier.

A l'unanimité, le Conseil d'administration mandate le Président pour rencontrer le nouveau Commissaire aux comptes et de déterminer avec le bureau exécutif la résolution à adopter lors de l'assemblée générale concernant la nomination du Commissaire aux comptes.

✓ Monsieur Yves BUI-XUAN indique que désormais la grande majorité des clubs réalise leur demande de licences en ligne. Le travail du service se voit donc modifier.

Les clubs n'ayant souscrit aucune licence au 1<sup>er</sup> janvier 2016 vont recevoir un courrier les informant de la réglementation en vigueur, à savoir la perte de l'affiliation à la fédération.

La géolocalisation est désormais en place sur le site internet.

✓ Monsieur Francis DALLERAC s'interroge sur les obligations relatives à la couverture en frais de santé des salariés au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Réponse : une présentation des obligations pour les employeurs est réalisée et la fédération a réalisé une démarche auprès de son prestataire pour accompagner les ligues et les comités départementaux. Les travaux étant en cours.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du conseil d'administration s'est terminée à 21h.

Le Président  
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général  
Alcino ALVES PIRES